

REGLEMENT CRITERIUM FOOTBALL VETERANS

SAISON 2023 - 2024

1/ LA COMPOSITION DE VOTRE EQUIPE :

- Les joueurs de l'équipe doivent être âgés de 35 ans ou plus. 2 joueurs de 32 à 35 ans sont acceptés.
- Les féminines sont admises dans les mêmes conditions d'âge.
- Chaque joueur doit être en possession d'une licence UFOLEP de type R2 de la saison en cours, même s'il possède déjà une licence FFF.
- Un délai de 48 H doit être respecté entre un match UFOLEP et un match FFF.
- Tout joueur exclu par la FFF ne peut pas jouer en UFOLEP.
- Une équipe doit avoir un minimum de 10 licences UFOLEP pour le bon fonctionnement du championnat.
- 3 forfaits entraînent un forfait général accompagné d'une amende de 30€.

2/ LES RENCONTRES PENDANT LE CHAMPIONNAT :

- Les rencontres sont fixées le samedi à 18H00. Exceptionnellement, il est possible de jouer, après entente avec l'équipe adverse, à un autre moment.
- Le correspondant de l'équipe qui se déplace, doit contacter minimum 7 jours avant la rencontre, le correspondant de l'équipe adverse.
- Les matchs se jouent à 7 contre 7. En revanche, les remplaçants sont en nombre illimité, entrent et sortent du jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu.
- Les matchs se déroulent en 2 mi-temps de 35, sans hors-jeu et en auto-arbitrage.
- Une feuille de match est à compléter à chaque rencontre et doit être envoyée à l'UFOLEP à l'issue de cette rencontre (photo par mail, scan, voie postale).
- Toute annulation ou retard de 30min le jour de la rencontre entraînera un forfait pour l'équipe l'ayant provoqué. La feuille de match doit néanmoins être envoyée.

1/ L'ENGAGEMENT DE VOTRE EQUIPE :

- 20 € d'engagement pour le championnat avant le vendredi 28 juillet 2023 ;
- 28€/licence (un minimum de 10 licences est obligatoire).

Toute les demandes de licences devront être retourné à l'UFOLEP avant le début du championnat ;

- 154€ pour l'affiliation du club à l'UFOLEP ;

Signature du ou des correspondants de l'équipe :